

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CCPN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CCPN.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

***DÉSIGNATION DU CRÉANCIER**

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR75ZZZ579496	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY Service Eau et Assainissement 250 rue Monplaisir 64800 BENEJACQ
--	--

***ABONNEMENT**

Titulaire de l'abonnement :

Date de naissance : Nombre de personnes dans le logement :

Adresse du branchement :

Code Postal : Commune :

Mail :

Mobile : Téléphone :

***DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER**

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

***CHOIX DU MODE PAIEMENT**

☐ Mensualisation (tous les 10 du mois)	ou	☐ Prélèvement à échéance de facture
---	----	--

Fait à : Le : Signature du demandeur (précédée de la mention Lu et Approuvé)

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (AU FORMAT IBAN BIC)

RAPPEL : En signant ce mandat vous autorisez votre banque à effectuer sur votre compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la CCPN. En cas de litige sur un prélèvement, vous pourrez en faire suspendre l'exécution par simple demande à votre banque. Vous devez régler le différend directement avec la CCPN.

Communauté de communes du Pays de Nay – Service Eau et Assainissement – 250 Rue Monplaisir – 64800 BENEJACQ

*TÉL : 05 59 61 11 82 (choix 2) *Mail : accueil.seapan@paysdenay.fr *Site internet : www.paysdenay.fr *Espace client : <https://portailabonnes.paysdenay.fr>

« Les informations recueillies par le service de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté de communes du Pays de Nay font l'objet d'un traitement informatique. Les données collectées peuvent être mises à disposition de toute personne autorisée au sein de notre collectivité (dans la limite des seules données nécessaires). Elles ne sont en aucun cas cédées à un tiers à des fins commerciales. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à l'exécution de nos obligations légales et contractuelles. Conformément à la législation en matière de protection des données à caractère personnel (CNIL), vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, ou vous opposer à leur traitement pour un motif légitime. Droits que vous pouvez exercer en vous adressant au : Référent Informatique et liberté (RIL) - Communauté de communes du Pays de Nay – 250 rue Monplaisir 64800 BENEJACQ - ou directement auprès du Délégué à la Protection des Données que nous avons désigné : dpd@lafibre64.fr